



ASSOCIATION FONDACIO

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 7 septembre 2020 - 13 heures

23 rue de l'Ermitage - 78000 Versailles, France et visioconférence

Initialement prévue à la date du 12 mai 2020, l'Assemblée Générale de Fondacio a été retardée à cause des difficultés à rédiger et réunir l'ensemble des documents officiels en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19.

Les membres de Fondacio ont donc reçu une deuxième convocation par courriel le vendredi 28 août 2020 et se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 7 septembre 2020 à 13 heures.

Conformément aux dispositions statutaires et au règlement intérieur de l'association, le Conseil d'Administration de Fondacio avait validé en sa séance du 17 juillet 2020 la liste des participants à l'Assemblée Générale et la pondération des voix des personnes morales. Les membres sont donc au nombre de 27, dont 15 personnes morales représentées par leur président ou un représentant désigné.

Tous étaient présents ou représentés (5 procurations), sauf 1 membre qui n'a pu participer en raison de problèmes de connexion Internet.

Par conséquent, le quorum requis de 51% des membres, présents ou représentés étant largement atteint, l'assemblée a pu délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour joint à la convocation.

Cette année, une nouvelle procédure de vote en ligne a été mise en place via le site Balotilo. Les membres de l'AG ont reçu un mail les invitant à se prononcer sur les résolutions qu'ils avaient reçues avec l'ordre du jour de la réunion. Malheureusement, deux personnes n'ont pas réussi à se connecter pour prendre part aux votes. Par conséquent et compte-tenu de la pondération des voix dont disposent les personnes morales et en raison des deux personnes n'ayant pu voter, le nombre total de voix pour voter les résolutions qui aurait dû s'élever à 36 est ramené à 33 pour cette assemblée.

Le Président ouvre la séance à 13 heures en remerciant chacun des membres pour sa présence et conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :

1. Rapport Moral du Président pour l'exercice 2019.

François Prouteau, Président de Fondacio lit en séance le rapport de l'association qui présente les activités de l'exercice écoulé en commentant les points principaux.

2. Rapport Financier et Bilan 2019

Pierre-Yves Léger, responsable financier de Fondacio, présente aux membres de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier, les comptes et le Bilan 2019.

Le résultat de l'exercice 2019 de Fondacio obtenu cette année s'élève à 663 €. Il est proposé aux membres de l'assemblée d'affecter ce résultat positif aux fonds associatifs qui passeraient ainsi de 194 351 à 195 013 €.

3. Rapports du Commissaire aux comptes.

Madame Elodie Domeizel, Commissaire aux Comptes, présente et explique à l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale les points principaux des conclusions du Rapport Général et du Rapport Spécial qu'elle a établis à la suite de l'audit des comptes 2019.

4. Approbation des rapports présentés ci-dessus.

L'Assemblée Générale procède au vote des rapports présentés pour l'année 2019 et les approuve de la façon suivante :

⇒ **Le compte-rendu d'activité de l'association ou rapport moral :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 33

Le rapport moral 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

⇒ **Le rapport financier du Trésorier et les comptes pour l'exercice 2019 :**

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix pour : 33

Le rapport financier et les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

⇒ **Les rapports du Commissaire aux Comptes :**

Nombre d'abstention : 0

Nombre de voix contre : 0

Nombre de voix pour : 33

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la décision d'affecter le résultat de l'exercice de 663 € dans les fonds associatifs ce qui les porte à 195 013 €.

L'Assemblée Générale donne quitus à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil d'Administration et à son Président pour la gestion de l'exercice écoulé.

5. Information de l'AGO sur le budget 2020.

Présentation du budget 2020 par Pierre-Yves Léger et des défis à relever cette année.

Ce budget fait état d'une perte de 105 K€, hors affectation du financement de certains nouveaux projets par le stock de dons dédiés « nouveaux projets » constitué lors du don exceptionnel de 2018.

Ce résultat déficitaire tout à fait exceptionnel est lié en particulier :

- A une prévision de baisse des dons non dédiés de 60 K€ (160 K€ en 2019 et 100 K€ en 2020) en raison de la situation économique liée à la pandémie
- A une hausse des salaires de 31 K€ (liée à l'effet « année pleine » des embauches 2019)

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour 2020 de la façon suivante :

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 1

Nombre de voix pour : 32

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés moins 1 abstention.

6. Questions diverses.

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie de nouveau chacun des membres pour sa présence et clôt à 14 heures l'Assemblée Générale Ordinaire qui se poursuit par un temps d'échange de nouvelles de chacun des membres de l'AG.

Le Procès-verbal de cette réunion, rédigé par le Secrétaire Général de l'association, est signé par le Président et le Secrétaire de l'association.



François PROUTEAU
Président



Yvonne MATHYS Altorfer
Secrétaire